



Dossier :  
Restauration de l'Église



## Des plantations en série à la « Butte des Champions »

L'année dernière après la présence de Laurent JALABERT à la « Butte des champions », nous posons la question de savoir quel serait le nouveau champion cycliste qui viendrait planter le prochain pied de vigne.

Ce fut à l'occasion du 12<sup>e</sup> « Défi du Ventoux GSF – Trophée Éric CARITOUX » que le maire, Luc REYNARD, a pu accueillir l'italien Claudio CHIAPPUCCI, invité par les organisateurs.

Professionnel de 1985 à 1999, au palmarès impressionnant, surnommé « Il diablo », ce coureur de 54 ans a remporté plusieurs classiques et compte 8 participations au Tour de France. Il fut porteur du maillot jaune, vainqueur d'étape, vainqueur du classement de la montagne et prix de la combativité. Avec l'exubérance et la sympathie qui le caractérisent, Claudio a procédé à la mise en place du 19<sup>e</sup> plant de vigne de la butte aux côtés d'Éric CARITOUX, des élus, des organisateurs de la course du lendemain, de nombreux cyclistes et de visiteurs qui, ayant vu du monde, se sont joints à la cérémonie. Il était très fier de poser pour des photos sur fond de mont Ventoux qu'il a gravi plusieurs fois.



Tous les ans le plant de vigne « élevé » par les apprentis de l'unité de formation agricole du campus « Louis Giraud » de Carpentras-Serres est offert par la « Confrérie du plant de vigne de Caromb » pour l'occasion.

## Semi-marathon du mont Ventoux 2017



Cette année encore le mont Ventoux a été le théâtre d'une superbe septième édition du semi-marathon. Le comité d'organisation appuyé par le « Racing Club Bédoin » et « Bédoin cyclo sport » se félicite de cette réussite sportive et festive à la fois, avec des retombées intéressantes pour l'économie locale.

Côté sportif, un nouveau record est tombé qui appartient désormais à Benoît DUNET. Avec un temps de 1h37mn46s Benoît DUNET, champion du monde de semi-marathon vétérans, est le « maître » du Ventoux. Aline CAMBOULIVES en 1h52mn11s remporte cette 7<sup>e</sup> édition chez les féminines pour la 4<sup>e</sup> fois consécutive. Le vainqueur de la première édition (1987), Serge MORO revenait sur les terres de son exploit 30 ans après : il boucle le parcours en 2h07mn et se classe à la 33<sup>e</sup> place.

Presque 600 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée tout là-haut au pied de la tour. A noter la défection cette année du non-voyant Luc SABATIER, fidèle depuis 2011, qui mène un combat contre une terrible maladie. Nous lui transmettons toute notre force et notre soutien.

Serge DUNAND a, quant à lui, bouclé sa dixième montée sur 10 participations. A 82 ans, Michel SOLER est arrivé au sommet en 3h43mn et se classe à la 499<sup>e</sup> place et devient le coureur le plus âgé à franchir la ligne d'arrivée. Enfin n'oublions pas nos « locaux » qui ont brillé lors de cette édition, trois aguerris : Nathalie EYMERÉ en 3h18mn, Bertrand DELHOMME en 2h24mn et Alexandre BEYNET en 2h41mn. Tous trois se sont alignés plusieurs fois depuis 1987. Ils ont accueilli un jeune coureur, Bastien ANRÈS qui, pour sa première participation, est arrivé en 2h28mn ce qui constitue une belle performance.



Côté organisation, nous remercions notre partenaire, la commune de Bédoin, et notamment les services techniques, police et communication. La course attire chaque année un contingent d'environ 50 « runners » étrangers et environ 70 départements français sont représentés. Les écoles communales par l'intermédiaire des parents d'élèves et les professeurs ont contribué à cette réussite. Prochainement le comité d'organisation remettra l'intégralité de la recette financière (environ 4 000 €) au « Racing Club Bédoin » et aux écoles communales.

Merci aux partenaires sportifs : Le Marathonien à Marseille, Carrefour contact, les sapeurs-pompiers du village et les bénévoles, de plus en plus nombreux chaque année. Ce succès leur appartient ainsi qu'aux Bédoinais.

Rendez-vous est pris pour juillet 2018 où vous serez encore plus nombreux autour de ce semi-marathon, épreuve sportive d'envergure, pensée, construite et réalisée à Bédoin. Bravo et merci à tous.

Alain CONSTANT, organisateur

# E ditorial



L'été 2017 aura été exceptionnellement chaud, chacun a pu le constater. Au-delà de l'inconfort des personnes, la végétation qui nous entoure en a aussi été victime. Que ce soit au niveau des cultures, de la forêt, on voit sur les plantes des réactions qui ne manqueront pas d'avoir des conséquences lourdes pour l'avenir. Cette évolution climatique nous incite encore plus à limiter notre consommation d'eau, à éviter tout gaspillage et à faire tous les efforts pour préserver cette ressource essentielle.

Après la fête de la Musique, au début de la saison estivale, le village s'est réuni autour d'un banquet villageois très réussi qui a permis à tous de faire une réserve d'énergie.

Bédoin et le mont Ventoux ont été très fréquentés aussi bien par les cyclistes que par tant d'autres touristes. L'attractivité de notre montagne est toujours aussi forte et engendre une cohabitation dont le point d'équilibre est délicat à atteindre. Il devient évident aussi que nous ne sommes plus en mesure de répondre aux attentes de ces usagers du Ventoux. C'est pourquoi un projet porté par un promoteur privé est à l'étude. Il prévoit un hébergement de haut niveau relié à un complexe sportif à la pointe de l'innovation et notamment un vélodrome homologué. S'il aboutissait, ce projet permettrait à la fois de générer de l'activité pour les entreprises, de créer des emplois de proximité et entraînerait une dynamique économique profitable à tous. Le projet prévoit également l'accueil d'événements festifs et culturels ainsi que la mise à disposition à notre commune de salles et d'équipements dont nous avons besoin, ceci dans un partenariat convenu et arrêté. Il faut, aujourd'hui, penser à demain. Une communication sera faite dans le prochain Passadou avec des informations plus précises.

Le camping « La Pinède », l'aire de camping-cars et la piscine (19 411 entrées) ont bénéficié de l'affluence estivale. La saison d'été a vu le déroulement de nombreux événements culturels, des concerts pour la plupart ainsi que la 3<sup>e</sup> édition de « Partir en livre » à destination de la jeunesse, qui se poursuivront avec du théâtre notamment. Une belle programmation à l'attention de tous les Bédoinais ! Les fêtes locales des Baux, de Bédoin et de Sainte-Colombe ont été une fois de plus animées et fréquentées. Quant aux foires artisanales, aux plantes, laine et soie, marché provençal du lundi et marché paysan du samedi, ils ont généré une forte affluence, preuve d'un succès grandissant.

Le centre aéré installé au Moustier pour l'été a été très fréquenté (1261 journées enfants), pour la plus grande satisfaction des enfants et de leurs parents. Les écoliers, 69 à la maternelle et 145 à l'école élémentaire, ont repris les cours dans des locaux désormais adaptés en termes de sécurité et d'accessibilité, travaux très onéreux à la charge de la commune.

La crèche, désormais gérée, par la CoVe continue d'accueillir les bambins.

La construction des logements pour tous au quartier Saint-Marcellin progresse normalement avec la livraison d'une 1<sup>ère</sup> tranche à l'automne 2018.

Les marchés de la maison de santé pluri-professionnelle ont été attribués. Le chantier va pouvoir commencer ainsi que celui de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) pour une livraison au printemps 2019. Peut-être même avant pour la maison de santé qui, rappelons-le, regroupera 13 praticiens médicaux et paramédicaux.

Au-delà des lancements précités, d'autres projets se précisent et vont démarrer au cours des saisons d'automne et d'hiver, périodes propices aux travaux importants.

Nous ne saurions conclure sans évoquer les vendanges commencées un peu plus tôt cette année avec une récolte diminuée à cause du gel mais qui laisse augurer un bon millésime. Cueillette des champignons et chasse sont déjà au rendez-vous. Que les plaisirs d'un automne coloré vous comblent !

Luc REYNARD, maire de Bédoin, et le Conseil municipal

## Nouveaux résidents

Monsieur Luc REYNARD, maire de Bédoin, invite les nouveaux résidents, installés en 2017, à une réception de bienvenue le vendredi 17 novembre à 18h30 au centre culturel Hélen ADAM.

Une visite commentée du village ainsi qu'une découverte de la bibliothèque seront proposées. Rendez-vous devant le centre culturel à 16h.

Une inscription préalable est nécessaire soit par courriel à [accueil@bedoin.fr](mailto:accueil@bedoin.fr), soit à l'accueil de l'hôtel de ville.

Au plaisir de vous rencontrer et de faire votre connaissance.

## Journal municipal d'information de BÉDOIN N° 88 - Octobre 2017 trimestriel



Lou Passadou - Journal municipal d'information  
Mairie : 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : Luc REYNARD  
Rédacteur en chef : Denis FORT

Assistante de rédaction : Sylviane BENEZECH  
Suivi de Fabrication : Nathalie EYMERÉ

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Les élus, les agents municipaux et les membres de la commission « Passadou »

Photos : Mairie de Bédoin - Couverture Bruno CAILLIAU

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

## SOMMAIRE

Comptes-rendus du Conseil Municipal .....	4-6
Le ban des vendanges .....	7
Restaurations à la combe Fiole et au jas de la Couanche .....	8-9
Les travaux à Bédoin .....	10-12
Informations générales .....	13
La vie à Bédoin .....	14-19
La vie associative .....	20-23
État-civil, Garde Médecins, Concours photos, Mots croisés .....	24

**Présents :** Luc REYNARD, Pierre COLIN, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Colette LECLERCQ, Jean-Marc PETIT, Nathalie REYNARD, Janine TREVILY, Michèle MASSENDES, Denis FORT, Chantal BLANC, Patrick CAMPON, Vincent POUILLAUDE, Jean-Louis RIBAS, Morgane CHAPOT, Alain CONSTANT, Christiane MAHLER, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Alain CONSTANT, Carole PERRIN.

**Absents ayant donné procuration :** Emmanuèle VALERIAN en faveur de Morgane CHAPOT et Carole PERRIN en faveur d'Alain CONSTANT.

21 votants

**1 - Budget communal 2017 :  
décision modificative**

Il est proposé au Conseil de verser une participation au budget annexe camping-piscine-tennis de 9 000 € en investissement et de 5 000 € en fonctionnement afin de permettre au camping municipal de s'équiper d'un site internet et d'un logiciel de réservation et de paiement en ligne.

Vote à l'unanimité.

**2 - Budget annexe camping-piscine-tennis :  
décision modificative**

Afin d'améliorer ses performances en matière de taux d'occupation, le camping municipal souhaite s'équiper d'un site internet et d'un logiciel de réservation et de paiement en ligne. Cet équipement de 14 000 € est financé par le budget principal.

16 pour, 5 absentions (Alain CONSTANT, Christiane MAHLER, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN).

**3 - Tarifs promotionnels :  
régie équipements municipaux de la Pinède**

Notamment en moyenne saison, il arrive que les habitations légères de loisirs et le mobil home ne soient pas réservés. Afin d'améliorer le taux d'occupation de ces installations, il est prévu de proposer des tarifs promotionnels quelques jours avant la période d'inoccupation. Vote à l'unanimité.

**4 - Evaluation du transfert de charges :  
compétence promotion du tourisme**

Dans le cadre du transfert de la compétence tourisme à la CoVe, les communes sont appelées à délibérer sur les transferts de charges, (différence entre dépenses et recettes calculée sur la moyenne des trois derniers exercices). Pour Bédoin, le montant du transfert de charges à compter de 2018 est de 16 532,73 € et restera constant. Pour la seule année 2017, il sera de 24 892,52 €.

Vote à la majorité.

16 pour, 5 contre (Alain CONSTANT,

Christiane MAHLER, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN).

**5 - Convention de mise à disposition du local de l'office de tourisme avec la société publique locale (SPL) Ventoux Provence**

La convention a pour objet la mise à disposition par la commune à la SPL Ventoux Provence du local situé 1 route de Malaucène afin d'exercer les missions qui lui sont confiées notamment accueil, information, accompagnement des professionnels, commercialisation et organisation d'évènements.

Il est proposé au Conseil d'adopter la convention.

16 pour, 5 contre (Alain CONSTANT, Christiane MAHLER, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN).

**6 - Approbation de la modification N°1 sur plan local d'urbanisme**

Conformément aux orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) approuvé en novembre 2015, il apparaît aujourd'hui nécessaire de modifier certaines dispositions réglementaires afin d'intégrer le risque de ruissellement, les dispositions de la loi « ALLUR » et l'article 80 de la loi « MACRON » relatif à la constructibilité en zones naturelle, agricole et forestière, des extensions et annexes des bâtiments d'habitation, sans toutefois porter atteinte à l'économie générale du plan local d'urbanisme approuvé. Cette modalité fait suite à l'annulation partielle par décision de la cour administrative d'appel de Marseille en date du 26 mai 2016 du règlement portant sur la défense de la forêt contre l'incendie dans les zones UN et UT, de la zone UCf2, des extensions dans le secteur indice f2. Cette modification a fait l'objet d'une enquête publique du 18 avril au 20 mai 2017.

Les documents suivants sont présentés au Conseil (rapport de présentation, règlement, documents graphiques, annexe). Le volume est considérable et il n'est pas envisageable de détailler ici les modifications intervenues qui sont consultables en mairie.

Il est proposé au Conseil d'approuver la modification n° 1 du PLU.

Vote à l'unanimité.

**7 - Avis sur cession de droit au bail : chalet Cocadis**

Monsieur et Madame DALMAS souhaitent céder le chalet situé 63 lotissement le Cocadis dont ils sont propriétaires à Monsieur et Madame GASQUET. A cette cession vient s'ajouter le transfert du droit au bail qui a commencé à courir le 1<sup>er</sup> octobre 1966 pour se terminer le 30 septembre 2038.

Il est proposé au Conseil de donner un avis favorable à ce projet de vente.

Vote à l'unanimité.

**8 - Convention de servitude avec SUEZ pour le raccordement d'un chalet du Cocadis**

La commune est sollicitée pour donner à SUEZ une autorisation de passage en tréfonds pour la mise en place d'une canalisation privée d'eau potable entre le chalet du Cocadis appartenant à Monsieur Gérard LLORET et le compteur en bordure de la voie publique.

La commune étant propriétaire de la parcelle, il est proposé au Conseil d'approuver la convention de servitude correspondante qui fera l'objet d'un acte notarié.

Vote à l'unanimité.

**9 - Travaux de restauration partielle de l'église Saint-Pierre : approbation de l'avant-projet définitif (APD)**

L'équipe de maîtrise d'œuvre a réalisé les études préalables au lancement de la consultation des entreprises et présente un APD qui porte à 1 899 853 € le montant prévisionnel des travaux :

- 1 014 719 € pour le marché initial,
- 181 070 € pour les vitraux,
- 704 064 € pour les façades, clocher, paratonnerre, abords, clôture, électricité et mur de soutènement. Cette opération fera l'objet de plusieurs tranches :

- une tranche ferme : assainissement des pieds de façade, aménagement des abords, restauration des façades et toitures de la nef et des chapelles ouest, clocher,
- trois tranches conditionnelles : restauration de la façade sud, des façades est de la nef et des chapelles est, de la sacristie, de la façade et de la toiture du chevet, du transept, finalisation des abords et mur de soutènement.

Il est proposé au Conseil d'approuver l'avant-projet définitif ainsi que le montant prévisionnel des travaux.

Vote à l'unanimité.

**10 - Pôle enfance jeunesse :  
changement de tarif**

A la suite de changements intervenus dans l'organisation des séjours proposés par « l'accueil jeunes » durant l'été, le prix de l'hébergement sera sensiblement moins élevé pour le Fai Boulega et plus élevé pour le séjour en Ardèche avec une nuit de plus. Par ailleurs, le centre de loisirs associé à l'école (CLAE) ainsi que la restauration scolaire revoient leurs tarifs après plusieurs années de tarifs inchangés :

- mise en place de tarifs spécifiques pour les enfants ne résidant pas sur la commune (tarifs extérieurs),
- minoration du tarif pour l'accueil du matin ou du soir,
- révision du tarif de restauration scolaire,
- création d'un tarif « réservation hors délai » pour la cantine.

Par ailleurs, un accueil à la demi-journée le



mercredi matin sera organisé durant les temps scolaires.

Il est proposé au Conseil d'approuver les tarifs et les services organisés par le pôle enfance jeunesse.

Vote à l'unanimité.

#### **11 - Remboursement d'une partie du séjour à la montagne organisé par le pôle EJE**

En raison d'une blessure, l'un des enfants a été rapatrié et n'a donc profité que d'une partie du séjour à la montagne organisé par le pôle enfance jeunesse au printemps 2017. Ses parents, Monsieur et Madame PERRIN, demandent un remboursement partiel. Il est proposé au Conseil d'autoriser un remboursement de 120 €.

19 votants (Alain CONSTANT et Carole PERRIN ne prennent pas part au vote).

Vote à l'unanimité.

#### **12 - Rythmes scolaires :**

##### **demande de retour à la semaine de 4 jours**

La collectivité a engagé d'importants moyens dans un projet éducatif territorial (PEDT) à l'occasion de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014. La jour-

née d'école a ainsi été allégée de 45 minutes quotidiennes et 3 heures d'enseignement ont été regroupées le mercredi matin. Il s'avère que les enseignants, parents, intervenants, élus et personnels dressent tous un constat de fatigue des enfants et de difficultés d'organisation liées à la trop courte durée des ateliers.

Un conseil commun aux deux écoles s'est réuni le 16 juin 2017 et s'est prononcé en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours. Il préconise la suppression de l'école le mercredi matin, la mise en place de nouveaux horaires de 9h à 12h et 13h30 à 16h30, la réduction de la pause méridienne d'un quart d'heure : de 12h à 13h30, le maintien d'un temps d'accueil périscolaire le matin de 7h30 à 9h et le soir de 16h30 à 18h30, la mise en place de nouveaux tarifs, la poursuite de travaux communs entre les enseignants et le pôle EJE.

Considérant le consensus au sein de la communauté éducative, il est proposé au Conseil de solliciter l'autorisation du directeur académique pour la mise en place du retour à la semaine de 4 jours.

Vote à l'unanimité.

#### **13 - Convention de partenariat avec le Crédit Municipal**

Dans le cadre de ses missions de service public, le Crédit Municipal est habilité à proposer ses services aux personnels des collectivités territoriales. La convention consiste à mettre en place un partenariat destiné à faciliter l'accès aux services bancaires du personnel et des élus. Il est proposé au Conseil d'approuver la signature de cette convention.

Vote à l'unanimité.

#### **14 - Modification du tableau des effectifs**

Il s'agit de faire face à la surcharge permanente d'activité au sein des services techniques et commande publique en recourant à un assistant de direction.

Il est proposé au Conseil d'approuver la création d'un poste d'adjoint administratif non titulaire à temps complet.

Vote à l'unanimité.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2017**

**Présents :** Luc REYNARD, Pierre COLIN, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Colette LECLERCQ, Jean-Marc PETIT, Nathalie REYNARD, Janine TREVILY, Michèle MASSENDES, Denis FORT, Chantal BLANC, Michel DELL'INNOCENTI, Patrick CAMPON, Vincent POUILLAUDE, Emmanuèle VALERIAN, Morgane CHAPOT, Alain CONSTANT, Christiane MAHLER, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI.

**Absents ayant donné procuration :** Blandine RASSELET en faveur de Luc REYNARD, Nathalie REYNARD en faveur de Colette LECLERCQ et Carole PERRIN en faveur de Christiane MAHLER.

**Absent excusé :** Jean-Louis RIBAS  
22 votants

#### **1 - Chambre régionale des comptes : rapport d'observations définitives sur la gestion de l'association touristique du Mont Ventoux (ADTMV)**

Une procédure de vérification des comptes pour les années 2010, 2011 et 2014 a été mise en œuvre par la chambre régionale des comptes en avril 2016. Apportant un concours financier à cette association, la commune de Bédoin a été entendue dans le cadre de la procédure. Un rapport a été établi, notifié à la commune. Il est demandé au Conseil de prendre acte de ce que ledit rapport a été joint aux convocations des conseillers municipaux.

Pas de vote.

#### **2 - Election d'un nouvel adjoint au maire : modalités de remplacement**

Pierre COLIN a démissionné de ses fonctions d'adjoint au maire par lettre du 29 août 2017 adressée au préfet. Il s'agit de le remplacer en conservant le même nombre d'adjoints, à savoir six. Chaque élu (conseiller municipal ou adjoint) peut se porter candidat et le nouvel adjoint occupera dans l'ordre du tableau le même rang que l'élu occupait précédemment. Il est demandé au Conseil d'approuver les éléments sus cités.

Vote à l'unanimité.

#### **3 - Election d'un nouvel adjoint au maire : vote**

Christiane MAHLER et Morgane CHAPOT sont désignées comme assesseurs.

Monsieur Jean-Marc PETIT et Monsieur Alain CONSTANT se portent candidat au poste de 1<sup>er</sup> adjoint. Le résultat du vote est le suivant : 14 bulletins en faveur de Jean-Marc PETIT, 5 bulletins en faveur d'Alain CONSTANT et 3 bulletins blancs. Jean-Marc PETIT est élu au poste de 1<sup>er</sup> adjoint et immédiatement installé.

Compte tenu de la vacance du poste de 5<sup>e</sup> adjoint, il est procédé à une nouvelle élection. Monsieur Denis FORT se porte candidat. Le résultat du vote est le suivant : 14 bulletins en faveur de Denis FORT et 8 bulletins blancs. Denis FORT est élu au poste de 5<sup>e</sup> adjoint et immédiatement installé.

#### **4 - Indemnité de fonction aux élus municipaux**

Les indemnités de fonction aux élus, calculées en pourcentage de l'indice terminal de

la fonction publique, sont revues suite à l'élection d'un nouvel adjoint au maire et à la modification du tableau du Conseil Municipal. Il est demandé au Conseil d'approuver la modification.

Vote à l'unanimité des votants. 5 abstentions (Alain CONSTANT, Christiane MALHER, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN).

#### **5 - Admissions en non-valeurs**

Des titres de recettes sont émis à l'encontre des usagers en contrepartie des services dont ils ont l'usage (cantine scolaire, crèche, centre de loisirs, droits de place, etc.). Certains titres restent impayés malgré les relances du Trésor Public et deviennent des créances irrécouvrables. Il convient de les admettre en non-valeur. Il est demandé au Conseil d'approuver l'admission en non-valeur de recettes pour un montant de 1 567,02 €.

Vote à l'unanimité.

#### **6 - Budget primitif commune 2017 : décision modificative N° 4**

Section d'investissement : d'une part, inscription au budget de subventions accordées à la commune pour un montant de 180 800 €, (105 000 € de la DRAC pour l'église, et 75 800 € du Département pour les travaux d'accessibilité des ERP), d'autre part, remboursement à l'état d'un dégrèvement de taxe d'urbanisme non compensé lors du reversement à la commune (1 476 €).

Section de fonctionnement : crédits supplé-

mentaires à l'article 6574, subventions aux organismes de droit privé (800 €). Il est demandé au Conseil d'approuver la décision modificative N°4.

Vote à l'unanimité.

#### **7 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Taxi Pantaï**

L'association Taxi Pantaï est très active sur la commune et promeut l'accès aux pratiques artistiques pour le plus grand nombre. Elle présente une demande de subvention de 800 €. Il est demandé au Conseil d'attribuer une subvention de 800 € à l'association.

Vote à l'unanimité.

#### **8 - Syndicat d'électrification vauclusien : modification statutaire**

Le syndicat d'électrification modifie ses statuts afin de se doter de la possibilité d'exercer la compétence optionnelle « éclairage public » en lieu et place des collectivités membres. Il est demandé au Conseil d'approuver cette modification des statuts du syndicat d'électrification ainsi que le prévoit le code général des collectivités territoriales (CGCT).

Vote à l'unanimité.

#### **9 - EPAGE : déménagement du siège du syndicat**

L'EPAGE sud-ouest mont Ventoux déménage son siège et s'installe sur la commune de Mazan. Il est demandé au Conseil d'approuver ce déménagement ainsi que le prévoit le CGCT.

Vote à l'unanimité.

#### **10 - EPAGE : rapport d'activités 2016**

Membre de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la commune doit approuver le rapport d'activités et le compte administratif de l'EPAGE sud-ouest mont Ventoux. Le compte administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement de 237 166 € et un déficit d'investissement de 126 737 €.

Vote à l'unanimité.

#### **11 - Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux : rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non-collectif**

Le syndicat a établi son rapport sur la qualité et le prix de ces services délégués à la SDEI. Les prix de l'eau et de l'assainissement collectif baissent légèrement en 2017 par rapport à 2016. Le syndicat a réalisé des travaux au hameau des Jean Blanc pour 37 252 €, à Saint-Estève pour 67 476 € et à la station de pompage des Basses Pessades pour 82 588 €.

Il est demandé au Conseil d'approuver le rapport annuel portant sur la qualité et le prix des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Délibération rejetée : 11 contre (Denis FORT, Vincent POUILLAUDE, Patrick CAMPON, Morgane CHAPOT, Michel DELL'INNOCENTI, Chantal BLANC, Alain CONSTANT, Christiane MALHER, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERLIN), 9 absentions (Dominique ROUYER, Colette LECLERCQ, Nathalie REYNARD, Jean-Marc PETIT, Emmanuèle VALERIAN, Michèle MASSENDES, Pierre COLIN, Béatrice ROUX, Janine TREVILY), 2 pour (Luc REYNARD et Blandine RASSELET).

#### **12 - Adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse et signature de la convention de gestion**

La commune a donné mandat au centre de gestion pour la négociation d'un contrat d'assurance statutaire pour les risques d'accident du travail, de maladie professionnelle, de décès, de maladie de longue durée, de maternité, d'adoption et de maladie ordinaire dont les agents pourraient être victimes. Sont garantis les frais médicaux, l'interruption de travail, un capital décès, ect. Il est proposé au Conseil d'approuver l'adhésion au contrat groupe et d'autoriser la signature de la convention de gestion.

Vote à l'unanimité.

#### **13 - Acquisition par la commune et à titre gratuit d'une partie du domaine public routier départemental au droit du chalet Reynard**

Au droit du Chalet Reynard l'axe de la route départementale a été déplacé au fil du temps si bien que le tracé cadastral n'est plus conforme à l'existant. Il en résulte qu'une bande de terrain de 537 m<sup>2</sup> (nouvelle parcelle AB N° 77) n'est plus utilisée par la voirie et son propriétaire, le Département, a accepté de la céder à titre gratuit à la commune. Il est proposé au Conseil d'approuver l'acquisition à titre gratuit de cette parcelle.

Vote à l'unanimité.

#### **14 - Modification des règlements intérieurs de l'accueil de loisirs sans hébergement et de la restauration scolaire**

Il est proposé au Conseil d'actualiser les règlements intérieurs suite à la modification des temps scolaires et à la révision des tarifs.

Vote à l'unanimité.

#### **15 - Règlement intérieur des archives**

Un règlement intérieur est mis en œuvre suite à la réorganisation des archives qui permettra de préserver les documents et de préciser les conditions d'accès et d'accueil du public. Il est proposé au Conseil d'approuver ce règlement.

Vote à l'unanimité.

#### **16 - Restauration du tableau de l'église de Sainte-Colombe : demande de subvention auprès de la commission Gagnère**

Dans le cadre du programme de conservation de son patrimoine, la commune souhaite restaurer le tableau intitulé « La vision de Sainte-Catherine », huile sur toile du 17<sup>e</sup> siècle attribuée à Philippe SAUVAN qui se trouve dans l'église de Sainte-Colombe. Le devis de restauration fait ressortir un coût HT de 8 420 €. Il est proposé au Conseil d'autoriser une demande de subvention de 3 368 € au Département dans le cadre de la commission Gagnère, le solde, soit un montant de 5 052 € étant à la charge de la commune.

Vote à l'unanimité.

#### **17 - Modification du tableau théorique des effectifs : emplois permanents**

Il est proposé au Conseil municipal :

- de créer à compter du 1<sup>er</sup> octobre les postes suivants :
  - 1 poste de technicien territorial à temps complet,
  - 1 poste de garde-champêtre principal chef à temps complet,
  - 1 poste d'adjoint technique principal de première classe à temps complet.
- de supprimer les postes suivants :
  - 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,
  - 1 poste de garde champêtre chef à temps complet,
  - 1 poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps complet,
  - 1 poste d'attaché territorial à temps complet,
  - 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps complet,
  - 1 poste de rédacteur territorial non titulaire à temps complet.

Vote à l'unanimité.

**NB : le compte rendu des délibérations du Conseil municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.**



La vigne est cultivée à Bédoin depuis l'époque romaine. Les « dolia » retrouvés à la villa des Bruns témoignent de cette présence. Les « dolias » sont des citernes en terre cuite d'une contenance de 1 200 à 2 500 litres, la plupart du temps enterrées. Le vin conservé à l'intérieur tournait rapidement au vinaigre ce qui permettait aux marchands de transporter des huîtres de Méditerranée noyées dans le vinaigre et de les livrer aux quatre coins de l'empire. Mais le vin était aussi une boisson consommée par nos ancêtres ! Mélangé avec du miel, il constituait un apport calorique à défaut de qualité gustative.

A cette époque, déjà, la date des vendanges n'était pas laissée au libre arbitre des vigneron et reposait sur une délibération publique dans le sens de l'intérêt général.

Plus tard, au moyen-âge, le ban des vendanges est l'autorisation administrative de commencer le même jour la récolte du raisin. On dit alors « lever le ban des vendanges ». Tout seigneur, noble ou ecclésiastique, disposait de la liberté d'établir des règlements. Les papes en Avignon, propriétaires de nombreuses parcelles dans le comtat Venaissin ont usé de leur droit du ban. Le « banvin » leur permettait par exemple de vendre leur production avant tous les autres vigneron. En fonction des variations climatiques, le ban pouvait s'ouvrir fin août ou début septembre.

A partir du 17<sup>e</sup> siècle et pour les vignes cultivées à Bédoin, la confrérie de Saint-Marc était chargée de lever le ban. Les conditions climatiques étant comparables, le ban était levé à la même période, c'est-à-dire fin août, début septembre. Pour l'occasion, une procession se déroulait depuis le croisement du chemin des Treilles et de la route de Carpentras jusqu'à l'église. Témoin de ce passé, un bloc de pierre se trouve dans le jardin d'une maison située à proximité. La croix a disparu mais le support subsiste.

Notons au passage que les fortes gelées de 1709 vont entraîner une profonde modification des cultures. La vigne reprend ses droits en plaine, les coteaux étant réservés aux oliviers. De nouveaux cépages apparaissent comme l'aubun dit carignan de Bédoin, mieux adapté. Les nouvelles vignes sont plantées serrées pour produire une plus grande quantité de raisins qui mettront plus de temps pour mûrir. A partir du 18<sup>e</sup> siècle, le ban des vendanges est levé début octobre. Le vigneron de l'époque consomme environ 350 litres de vin par an, mélangés avec du miel et des épices. Les méthodes de conservation ne sont pas connues.

Plus près de nous, les gelées de 1929 et 1956 feront disparaître une partie des oliviers en coteaux, libérant ainsi des surfaces mieux exposées pour les vignes. Le ban est levé début octobre jusque dans les années 1980. Un nouvel encépagement en raisins de table tardifs (gros verts) est implanté notamment à Sainte-Colombe et repousse les vendanges jusqu'au 4 décembre. Le froid, le mistral et les premières gelées ont mis un terme à cette production innovante. Dans les années 1980, les vignes sont arrachées et replantées de cépages différents (syrah, viognier, chardonnay, etc.) mieux adaptés qui feront renouer avec des vendanges plus précoces, au début du mois de septembre.

Aujourd'hui, les privilèges ont été abolis. A l'approche des vendanges, les responsables du syndicat de défense et de gestion de l'appellation se réunissent avec un représentant du préfet et décident de l'ouverture des vendanges en fonction de la maturité du raisin, des millésimes et des conditions climatiques. Dès lors un arrêté préfectoral fixe la date officielle des vendanges. Naturellement des dérogations sont possibles en fonction du degré de maturité. Cette organisation vaut pour les productions du Gard et des Côtes du Rhône et par mimétisme pour l'appellation Ventoux. Mais il ne faut pas perdre de vue que toutes les réglementations et toutes les normes du monde ne changeront pas le fait que les vendanges ont lieu entre 100 et 110 jours après la floraison. De nos jours, le ban des vendanges est une survivance du passé que nous entretenons pour son sympathique côté folklorique

Gérard DAMIAN



Quelques données économiques sur la vigne à Bédoin :

- une centaine de producteurs coopérateurs,
- deux producteurs indépendants,
- plus de 1 000 hectares plantés,
- une production annuelle de 40 000 hectolitres,
- 4 000 000 de cols par an (bouteilles),
- 27 personnes travaillent à la cave coopérative (VMV),
- principaux cépages : grenache, syrah, carignan, viognier, clairette, cinsault, chardonnay, merlot.

Les gelées du printemps 2017 ont réduit la production d'environ 45%.





Citerne de la Couanche

De nombreuses constructions anciennes, bâties « à pierre sèche », sont présentes sur le territoire de Bédoin, dans le massif du Ventoux principalement. Elles témoignent de la vie des gens « d'avant » et de la tradition pastorale de notre commune puisque ce sont pour la plupart des jas ayant abrité plusieurs générations de bergers avec leurs moutons.

Afin de conserver ces empreintes de vie passée et réhabiliter son « petit » patrimoine bâti, la municipalité de Bédoin fait appel à l'UAC (Union APARE-CME) depuis de nombreuses années, par décisions prises en Conseil municipal. Organisation non gouvernementale à vocation euro-méditerranéenne, implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue, cette association propose un panel d'activités toutes liées à la valorisation du patrimoine et à la protection de l'environnement.

L'UAC mobilise chaque année au moins 200 volontaires internationaux autour d'une équipe professionnelle de salariés et d'experts professionnels ou bénévoles : ingénieurs agronomes, écologues, architectes, paysagistes, géologues, guides de montagne, spécialistes du patrimoine, éducateurs à l'environnement, maçons et muraillers en pierre sèche.

Sur les chantiers de Bédoin, ce sont des bénévoles de tous âges qui viennent du monde entier pour travailler à la restauration et à la sauvegarde d'éléments caractéristiques de son histoire : remparts, calades, jas, citernes, etc. Ils utilisent les techniques traditionnelles du bâti ancien et notamment la construction en pierre sèche qui consiste à monter les pierres sans liant.

Les derniers travaux réalisés sur notre territoire communal sont, notamment, ceux effectués sur le rempart supérieur de la colline Saint-Antonin, les jas du Mourre, des Mélettes, de Haud « dit de Perrache » et ceux du Compagnon et du Toumple.

Les travaux entrepris sur le jas du Toumple au cours de l'été 2015 ont été poursuivis et terminés en 2016. Cette bergerie est toujours utilisée par les bergers de la famille MONTAGARD, le temps de l'estive des moutons en montagne.

Au cours de l'été dernier, deux chantiers ont été menés en altitude : le 1<sup>er</sup> au chantier de jeunesse de la combe Fiole et le 2<sup>nd</sup> au jas de la Couanche.

## La combe Fiole à 1 150 m d'altitude

Au cours de l'hiver 1942/1943, dans le cadre des programmes des chantiers de jeunesse visant à « occuper et éduquer » les jeunes gens en âge d'être mobilisés, des jeunes et leur encadrement se sont installés dans cette combe du mont Ventoux.

Ils ont bâti 25 cabanes en pierre pour y vivre pendant plusieurs mois, ainsi qu'un amphithéâtre. Celui-ci était le lieu de réunions quotidiennes et servait aussi à accueillir des spectateurs venus assister aux pièces de théâtre montées par les jeunes pendant leur temps libre.



Amphithéâtre avant travaux



Amphithéâtre après travaux

Du 8 au 21 juillet dernier, douze jeunes bénévoles encadrés ont remonté les gradins en pierre de l'amphithéâtre dont les traces étaient encore bien visibles. Il s'agissait d'un gros travail avec des pierres de grande taille et très pesantes. Ils ont aussi commencé à rebâtir les murs d'un bâtiment de forme oblongue laissant supposer qu'il s'agissait peut-être d'une chapelle.



## Le jas de la Couanche à 1 100 m d'altitude

C'est l'une des plus importantes bergeries de la face sud du Ventoux comprenant un grand abri, jadis couvert, pour les bêtes et de deux pièces mitoyennes dont les entrées sont opposées. Ce jas servait à deux bergers appartenant à deux familles différentes.

Une seule citerne assurait les besoins en eau des deux troupeaux et des deux bergers.



Vue générale du chantier



Les adultes bénévoles

Du 22 au 30 juillet dernier, dix bénévoles adultes, encadrés également, ont réalisé un énorme travail de nettoyage, de déblaiement et de débroussaillage du périmètre avant de pouvoir s'attaquer aux murs et à leur couverture. Ils espéraient pouvoir couvrir les parties habitables ainsi que la citerne... mais l'interdiction de pénétrer dans le massif forestier intervenue en date du mercredi 30 juillet en raison des forts risques de feu de forêt, les a empêchés de remonter à la Couanche. Les travaux se sont poursuivis en septembre, l'enduit d'étanchéité de la citerne devant être refait par les services de l'ONF-UNITÉ VENTOUX.

## Les chantiers de bénévoles à Bédoin

Proposés et organisés par l'UAC, ces chantiers situés sur le territoire bédoinais sont financés par la commune et des

fonds départementaux, régionaux et européens. Ils permettent à des bénévoles, mineurs ou adultes, de tous horizons géographiques, sociaux et culturels de faire connaissance et de travailler en équipe sur un chantier de restauration de bâti ancien. Pendant deux semaines, ils vivent ensemble au camping municipal « La Pinède ».

Ils sont encadrés par des professionnels qui les initient aux gestes techniques et un animateur pédagogique qui gère la vie au quotidien et assure la cohésion du groupe. Ils travaillent le matin de 8h à 13h. Puis ils découvrent la région et font des activités sportives et culturelles l'après-midi et le week-end. Tous les matins, à tour de rôle, une équipe de deux va faire les courses et prépare le repas du midi pour tout le groupe. C'est l'occasion de faire goûter aux autres des cuisines de différentes origines. Cette matinée consacrée à l'intendance leur permet de se lever plus tard que les autres jours. Ce qui est fort apprécié, paraît-il !

Ces chantiers accueillent aussi quelques jeunes défavorisés qui ne peuvent pas partir en vacances. C'était le cas de celui de la combe Fiole.

Quant au chantier d'adultes de la Couanche, il y avait parmi eux deux réfugiés, l'un afghan et l'autre guinéen, qui se sont bien intégrés dans ce groupe cosmopolite de 6 nationalités différentes.

Hormis ces cas particuliers, tous les stagiaires payent leur séjour de vacances actives, instructives, riches en échanges humains et culturels.

Le maire et les élus ont coutume d'accueillir les bénévoles et les animateurs à l'hôtel de ville, autour d'une petite collation, en début de chantier pour faire connaissance avec eux et découvrir leurs motivations. Puis, ils sont de nouveau reçus à la fin du chantier afin de parler de ce qu'ils ont fait et recueillir leurs impressions. Entre ces deux rendez-vous une visite de chantier s'impose pour voir le travail accompli et les encourager.



Réception des bénévoles dans la salle du conseil

Ce sont toujours des moments d'échanges sympathiques renouvelés avec bonheur d'année en année.

## Église Saint-Pierre



Dans l'édition de juillet 2016, nous avons évoqué succinctement la nécessité d'engager des travaux pour consolider et sécuriser l'église du village. Nous avons désormais des éléments précis à vous communiquer.

Rappelons tout d'abord que notre église est inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Compte tenu des signes

évidents de dégradation du bâtiment, une mission de prestations intellectuelles portant sur la réalisation d'une étude de diagnostic concernant l'ensemble des intérieurs et extérieurs de l'église Saint-Pierre a été confiée à Monsieur LEFÈVRE, architecte spécialiste en monuments historiques.

L'étude avait pour objectif de permettre à la commune, propriétaire du monument, de disposer d'une connaissance documentée de l'édifice à la fois historique, architecturale et technique ainsi que d'une programmation estimative et pluriannuelle, des interventions à envisager.

Désormais, elles sont quantifiées et localisées. Les causes des désordres sont analysées et les détériorations hiérarchisées par degré d'urgence. L'étude de diagnostic a fait l'objet d'une phase d'instruction administrative de contrôle scientifique et technique et d'approbation de ses contenus par les services de l'Etat, c'est-à-dire par le Ministère de la Culture. Puis elle a été soumise à l'avis de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et plus précisément de l'inspection générale des monuments historiques.

On retrouve des infiltrations d'eau, des affouillements de fondations, des colonisations biologiques, des fissures, des maçonneries déjointoyées, etc.

Les causes étant déterminées, la municipalité envisage à présent d'échelonner les travaux sur quelques années après avoir demandé à la DRAC toutes les subventions possibles.

La commune propose de répartir la mise en sécurité de l'édifice sur trois ans.

**Année 1**, conservation des peintures et mise en sécurité du périmètre :

- réalisation d'un drain au pourtour et dégagement des terres côté ouest,
- stabilisation des peintures murales des bas-côtés,
- dépose des vitraux,
- mise en place de protections en macrolons.

**Année 2**, restauration du clocher et des contreforts :

- reprise des têtes des contreforts qui sont constitutifs de la stabilité des voûtes et des murs,
- reprise des étanchéités.

**Année 3**, stabilisation des murs et couvertures (toitures) :

- purge des mortiers des murs en partie basse et reprise au mortier de chaux.

Les services techniques travaillent à l'élaboration du cahier des charges de la maîtrise d'œuvre qui aura la charge de la mise en place et du suivi des travaux. Le coût de l'opération est de l'ordre de 1 500 000 € TTC.

La maîtrise d'œuvre retenue pour la mise en place de ces travaux est Corrado DE GIULI MORGHEN du cabinet FABRICA TRACEORUM.

Il s'agit d'un programme qui va mobiliser nos services techniques. Dans la prochaine édition, nous reviendrons sur l'avancement des travaux et nous tenterons de replacer cette restauration dans le contexte historique et architectural de l'église Saint-Pierre.

Dominique ROUYER

### Détail des travaux pour les spécialistes

Le marché de travaux à lancer en 2017 pour exécution en 2018 porte sur l'aménagement des abords, c'est-à-dire :

- décaissement du remblai en façades ouest et nord et en partie en façade est, afin de retrouver le niveau d'origine du sol (0,70 m côté nord-est, 2,75 m côté nord-ouest),
- suppression des végétaux parasites au droit des façades. Création d'un mur de soutènement en béton armé avec habillage en moellons en limite nord et ouest afin de retenir les terres après déblaiement. Réalisation d'un drainage à l'arrière du mur de soutènement,
- reprofilage du sol et réalisation d'un revêtement stabilisé à l'ouest de l'église et au nord, en remplacement de l'enrobé existant et restitution des dalles en pierre (opus incertum).
- création d'un drain en façade nord et ouest et raccordement au réseau public existant. Reprofilage du sol, mise en œuvre d'une calade sur sable sur le pourtour de l'église en pied de façade nord et ouest sur une largeur d'environ 1m20.





- réalisation d'un caniveau en béton couvert par des dalles de pierre y compris regards de raccordement des descentes d'eau pluviale en façade est et avaloirs par dalles de pierre perforées. Remise en place du sol en dalles de pierre, déposé lors de la création du caniveau, sur la zone sud-est,
  - démolition de la rampe et des marches existantes et création d'une nouvelle rampe pour les personnes à mobilité réduite avec emmarchement et palier en béton recouvert de dalles,
  - réalisation de travaux sur la façade ouest pour assurer le clos et le couvert. Dévitalisation et suppression des végétaux parasites sur l'ensemble des façades. Décroustage des enduits sur l'ensemble des élévations. Remaillage des maçonneries de moellons si nécessaire. Rejointoiement des maçonneries à la chaux. Consolidation interne des maçonneries en moellons par coulinage à la chaux,
  - restauration des couvertures en tuiles canal comprenant le nettoyage et le tri des tuiles existantes y compris remplacement à neuf des tuiles cassées et/ou menaçant chute.
- Abside : réfection de la couverture en tuiles canal de courant et de couvert y compris réfection de la génoise. Transept : révision par nettoyage et tri des tuiles existantes y compris remplacement à neuf des tuiles cassées et/ou menaçant chute.
- Chapelle des bas-côtés : dépose des tuiles canal couvrant les chapelles est et ouest et suppression du mortier de scellement afin de retrouver la toiture en dalles de pierre d'origine et la restaurer,
- mise en œuvre d'un mur de soutènement côté nord ouest.

## Travaux d'accessibilité et de rénovation

Dans le Passadou n°82 d'avril 2016, nous évoquions l'Ad'AP, c'est-à-dire l'agenda d'accessibilité programmée devant définir pour chacun des bâtiments publics de la commune, les travaux à réaliser pour les rendre conformes aux exigences d'accessibilité définies par la loi.

Conformément à l'Ad'AP, nous avons réalisé durant les vacances d'été pour limiter la gêne occasionnée les travaux nécessaires pour que nos écoles élémentaire et maternelle soient accessibles à tous.

**A l'école maternelle**, les services techniques ont effectué les travaux suivants :

- pose d'une rampe d'accès à l'entrée de l'établissement,
- mise en place d'un repérage des portes et vitres par des bandes adhésives de couleur et d'un dispositif permettant de contraster les couleurs des poignées de portes pour les rendre plus visibles,
- installation d'une signalétique directionnelle et de pictogrammes adaptés sur les sanitaires et autres portes,
- remplacement de la commande des chasses d'eau par un bouton poussoir plus préhensible,
- réinstallation à hauteur appropriée des boîtes à lettres et des panneaux d'affichage,
- déplacement du mobilier pour permettre le passage de fauteuils roulants.

**A l'école élémentaire**, vous avez pu voir les entreprises travailler dans la cour :

- **sanitaires** : ceux de la cour étant obsolètes et ne comportaient pas de toilette aux normes permettant de recevoir différents types de handicaps. Le projet de restructuration et de rénovation a été confié, après mise en concurrence, au maître d'œuvre Ysabelle ROUSTAN de Carpentras. Cette dernière a su, dans cet espace contraint, répondre à l'ensemble des exigences,
- **toiture** : elle a été refaite,
- **cheminement du réfectoire vers les cours de récréation** : le diagnostic accessibilité prévoyait également de créer une liaison entre le réfectoire et l'ensemble des cours de niveaux différents par un cheminement approprié. D'où la construction de rampes qui, si elles prennent un peu de place, rendent désormais les déplacements plus faciles et plus agréables,
- **enfin, deux salles de classe ont été entièrement refaites** : menuiseries extérieures, sols, peintures, local de rangement et faux plafonds, ainsi que les sanitaires attenants situés sous le préau de la cour « du haut ».



Dominique ROUYER

## Résidence Saint-Marcellin



Comme vous pouvez le constater les 45 logements de la résidence Saint-Marcellin commencent à sortir de terre. Une visite de chantier a réuni Monsieur le maire, Luc REYNARD et quelques élus, les services de la mairie, Monsieur Patrice DIEUDONNÉ, responsable de l'entreprise « Sudinvest » ainsi que son responsable de chantier.

Monsieur DIEUDONNÉ a fait état de difficultés qu'il rencontrait et pour lesquelles des solutions ont été trouvées. Rien qui ne vienne perturber le déroulement des travaux. Au contraire, nous indique le responsable de chantier, les murs seront montés très rapidement au cours du trimestre prochain !

Rappelons que 45 logements destinés à la location sont prévus : 8 T2, 18 T3, 17 T4 et 2 T5. Une première tranche sera livrée en novembre 2018 avec 27 logements. Une seconde tranche sera livrée en mars 2019 avec 18 logements dont les 8 T2. Le parking communal de 90 places, situé le long de la route départementale, sera livré en même temps que la seconde tranche.

Nous vous tiendrons informés du déroulement des travaux.

Denis FORT



## Calade de Saint-Antonin

Les travaux ont commencé début juillet et se termineront en octobre.

Une calade a été créée à la place du petit chemin existant dans le respect des techniques traditionnelles. Le chantier a été réalisé par l'Université Populaire Ventoux (U.P.V), association d'insertion par le travail.

Largeur : 1,40 m - Longueur : 45 m - Coût : 33 300 €

Denis FORT

## Salle de sport

Un programme de nouvelle salle de sport devant remplacer l'ancienne située route de Crillon a été élaboré en août 2016. Après le temps nécessaire à la recherche d'un architecte, un avant-projet a été dessiné.

Cet avant-projet donnait satisfaction en termes de réponse au cahier des charges et de prise en compte des besoins des utilisateurs. En revanche, il est apparu que la reconstruction sur place était un choix moins pertinent. En effet l'exiguïté de l'emplacement de la route de Crillon empêche toute éventuelle extension du bâtiment et par ailleurs, l'idée de réunir au même endroit toutes les installations sportives va dans le sens d'une meilleure optimisation des équipements de la commune.

Dans ces conditions, nous avons décidé de renoncer au premier projet et de le remplacer par un programme nouveau permettant d'envisager des extensions futures. Cette nouvelle salle de sport sera construite à proximité du stade.

Vous serez tenus informés du suivi de ce nouveau projet.

Dominique ROUYER







## Infos CoVe



### Les « RENDEZ-VOUS » de la CoVe à Bédoin

Le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, le « KIOSQUE D'INFOS » de la CoVe viendra à votre rencontre sur le marché de Bédoin, d'octobre 2017 à juin 2018. Vous serez reçus autour d'un café ou d'un jus

de fruit par une personne à votre écoute qui vous donnera les informations et vous remettra les documents les mieux à même de répondre à vos interrogations.

### Collecte des déchets et jours fériés

#### LA RÈGLE À RETENIR

Si le jour férié est un lundi ou un mardi :

- la collecte est avancée au samedi précédent.

Si le jour férié est un mercredi, jeudi ou vendredi :

- la collecte est reportée au lundi suivant.



### Les « RENDEZ-VOUS » du PROXIBUS à Bédoin



Le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, le Syndicat Rhône Ventoux de la CoVe assure une mission de proximité en venant à votre rencontre sur le marché de Bédoin avec son PROXIBUS.

sédentaires. Vous aurez les réponses aux questions que vous vous posez au sujet de :

- l'ouverture ou la résiliation d'un branchement,
- votre facture et son règlement,
- la demande d'échéancier, de mensualisation, de devis pour effectuer un branchement neuf,
- le signalement d'une fuite en domaine privé,
- le déclenchement d'une procédure de dégrèvement,
- etc.

En vous rendant au Proxibus, vous pourrez vous renseigner sur le service de l'eau potable et l'assainissement. Vous bénéficierez du même service que dans les accueils clientèle

Jusqu'à fin 2017 vous retrouverez le Proxibus de 8h à 12h, les lundis 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre.

Plus d'infos sur <http://www.rhone-ventoux.fr/le-proxibus>.

### Inscriptions sur les listes électorales

Jusqu'au 30 décembre 2017 à 12h au plus tard, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales auprès du service des élections à la mairie.

Pour cela, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et, si possible, de votre ancienne carte d'électeur. Si vous avez déménagé n'oubliez pas de donner votre nouvelle adresse. De façon générale signalez tout changement d'adresse ou de situation de famille au service des élections.

### Recensement militaire

Jeunes de nationalité française, filles et garçons, vous devez vous faire recenser entre la date anniversaire de vos 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Pour cela rendez-vous à la mairie avec vos livret de famille et carte d'identité. Si vous n'avez pas effectué cette démarche dans les délais, vous pourrez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans. Par la suite, le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, etc).

### Bienvenue à :

Claire JOUVAUD, orthophoniste - 192, route du Mont-Ventoux - 84410 Bédoin - 04 90 28 95 52

Caroline LASPUERTAS, chirurgien-dentiste - Cabinet dentaire - 261, route de Carpentras - 84410 Bédoin - 04 90 36 16 98

### Solution des mots croisés :

1. AGREGATIF. 2. ETUDE. 3. TER. ETA. 4. IL. CRI. OC. 5. SEMONCAIT. 6. EV. NEE. SI. 7. CET. GEO. 8. EVEIL. 9. ESSAYEURS.  
A. ANTISECHE. B. ELEVE. C. RER. TES. D. ET. CON. VA. E. GUERNESEY. F. AD. ICE. IE. G. TEE. GLU. H. TOISE. I. FRACTIONS.

## Carte d'identité, permis de conduire et carte grise à portée de clic !

L'État simplifie vos démarches dans votre département grâce à ses services en ligne 24h/24 et 7j/7.

### Carte d'identité

Faites une pré-demande et remplissez votre dossier en ligne (\*).

Puis rendez-vous dans l'une des 4 mairies suivantes : Carpentras, Montoux, Pernes-les-Fontaines ou Sarrians, pour faire contrôler et valider votre dossier.

Le retrait de votre carte d'identité se fera dans la mairie où vous aurez déposé votre demande.



### Permis de conduire

Le document du permis de conduire s'obtient maintenant après une démarche de votre part en ligne (\*).

### Le certificat d'immatriculation (ou carte grise)

Pour remplacer votre carte grise volée, perdue ou détériorée, faites vos démarches en ligne (\*).

\* Ces démarches ne se font plus à votre mairie de Bédoin mais à partir du site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) -> <https://ants.gouv.fr/>

Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez être accompagné par le médiateur du point numérique à la préfecture. Vous pouvez aussi contacter l'ANTS au 0811 100 992.

## L A V I E À B É D O I N

### Service culture

Au cours des 8 premiers mois de l'année, plus de 4 000 spectateurs ont participé à la trentaine d'événements organisés par le service culture. Ce résultat supérieur à celui obtenu en 2016 laisse à penser que la qualité et la variété des programmes présentés vous ont séduits et fidélisés. Il est en même temps un formidable encouragement à poursuivre dans cette voie.

Vous avez particulièrement apprécié « D'une ombre à l'autre » le concert TRIBUTE CABREL (plus de 600 spectateurs), le célèbre trompettiste Jean-Claude BORELLY a rempli l'église Saint-Pierre et le parvis, le Chœur d'hommes de la Villette, sans compter la Récampado et le feu de la Saint Jean.

Les saisons automnale et hivernale se profilent désormais et nous allons poursuivre dans cette voie de l'éclectisme avec des pièces de théâtre, des conférences et l'année se terminera par le concert de Noël et les 13 desserts.

Voici le programme :

- 30 septembre à 20h30 au centre culturel : théâtre, « Betty Blues » par les Artisans du rêve. Entrée 12 € (gratuité pour les moins de 12 ans),
- 15 octobre à 20h30 au centre culturel : théâtre « C'est à qui le tour ? » avec Crillon rions. Entrée 12 € (gratuité pour les moins de 12 ans),



- 11 novembre à 15h au centre culturel : conférence par Anne-Marie ISAAC, « L'année 1917 ». Entrée gratuite,
- 18 novembre à 18h au centre culturel : « Page glorieuse de l'histoire de l'aviation militaire française ». Conférence sur le fameux groupe de chasse Normandie-Niemen. Entrée gratuite,
- 25 novembre à 21h au centre culturel : théâtre « Bonne année Anémone » par Kipro n'Co. Entrée 12 € (gratuité pour les moins de 12 ans),
- 17 décembre à 17h au centre culturel : concert de Noël suivi des 13 desserts.

Ainsi se terminera l'année 2017. Merci au public, merci à tous ceux qui apportent leur aide avant et après les spectacles.

Michèle MASSENDÈS

### Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Afin que la commune de Bédoin puisse déposer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène « sécheresse » auprès de la Préfecture de Vaucluse, toute personne constatant des dégâts sur son habitation est invitée à déposer en mairie un dossier complet (courrier sollicitant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle + photos) **impérativement avant le 31 octobre 2017**. Il est rappelé que les sinistrés sont tenus de déclarer les dommages subis à leur assureur.

L'état de catastrophe naturelle fait l'objet d'un arrêté interministériel. Plus d'informations :

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Nos-missions/La-protection-des-personnes-des-biens-et-de-l-environnement/Le-dispositif-de-reconnaissance-de-l-etat-de-catastrophe-naturelle>



## La fête de l'automne et des associations 2017

Le vendredi 8 septembre s'est déroulée la traditionnelle fête des associations dite aussi fête de l'automne.



Cette année, nous avons testé un nouveau format en avançant la fête au vendredi soir dès 16h30. Notre objectif était de recevoir les parents et les enfants à la sortie des écoles et par la suite d'accueillir nos visiteurs jusqu'à 20 heures.

Une trentaine d'associations était présente. Vous êtes venus nombreux à leur rencontre découvrir les stands, vous renseigner sur les diverses activités sportives, culturelles ou autres qu'elles vous proposent. C'était pour vous l'occasion d'échanger, de discuter avec tous ces passionnés afin, nous l'espérons, de vous inscrire à un atelier.



Tout au long de cette soirée de nombreuses animations étaient proposées. Jeff à l'accordéon et Nathalie ont enchanté les plus petits avec leur manège autotracté. Les petites balades en poney assurées par les Cavaliers de la Louvière furent très appréciées par les enfants. Un atelier de création de badges animé par Ben et Julie du collectif Fresson a intéressé de nombreuses personnes, petits et grands. Plus de 300 badges personnalisés ont été ainsi fabriqués.

Le pôle enfance jeunesse de la mairie, partie prenante de l'organisation, était aussi sur place avec une exposition des photos des séjours et des journées à thème. Un stand de maquillage

des enfants par les parents a eu beaucoup de succès.



De nombreuses démonstrations étaient également offertes par les associations :

concours de tirs de pétanque par la Boule du Ventoux, petit gymkana par Egobike, initiation au tir laser par la Société de tir de Bédoin. Toutes ont attiré beaucoup de monde. Par ailleurs, les démonstrations de judo, gymnastique rythmique, aéro danse et country ont ravi les spectateurs.

Le directeur de l'école avait organisé une visite des locaux scolaires, l'opportunité de découvrir les différents travaux effectués cet été pour faciliter l'accessibilité.

Une innovation pour le cru 2017, la mise en place d'un stand destiné à sensibiliser un large public, enfants, ados et adultes, à l'engagement dans la vie associative, au bénévolat et au partage des connaissances.

Le groupe local « La Bande à Koustik » a animé l'après-midi et nous avons terminé cette belle fête autour d'un repas partagé dans une ambiance musicale et dansante.



Tous ces acteurs issus de la vie associative de Bédoin se sont mobilisés pour faire de cette rencontre une réussite et nous espérons que vous en garderez un bon souvenir. Un grand merci à vous tous, à la MJC pour son aide technique à la sonorisation et à Philippe aidé par le service communication pour la réalisation de l'affiche et du flyer.

A l'année prochaine ...

Vincent POUILLAUDE

## Vaccination contre la grippe

Les infirmiers, Pascale BEGNIS, Romain BRIFFA, Fanni GARDEZ, Mélanie SAUTRET et Orane SPITERI, vous informent qu'ils vaccineront contre la grippe :

- tous les mardis au cabinet de 14 à 17h,
- du 17 octobre au 28 novembre inclus.

Munissez-vous de :

- votre bon de vaccination remis par votre caisse d'assurance maladie,
- vos cartes vitale et de mutuelle.

Contact : 04 90 65 94 92

Cabinet infirmier – 148, route de Flassan - 84410 Bédoin





## Un bel été du centre de loisirs au Moustier



L'équipe d'animation du centre de loisirs a enregistré 1261 journées enfant cet été dans l'ancien Prieuré du Moustier. Cette hausse de fréquentation est liée aux 38 jours d'ouverture, soit 10 de plus que les années précédentes, mais aussi aux matinées plus nombreuses à la piscine et à une équipe d'animation qui a su créer une ambiance propice aux vacances et aux fous rires. Il est vrai aussi que l'organisation de l'ALSH dans ce lieu magique a contribué au succès de l'été. Comme chaque année, le programme d'animation s'est articulé autour des sorties du mercredi en proposant :

- des sorties aquatiques pour échapper à la canicule : à la mer à Martigues, au Greenpark de Saint-Chaptes, au lac de Pignédore à Pierrelatte et au parc aquatique Nyonsoléïado,
- des sorties culturelles au Glanum à Saint-Rémy-de-Provence et au Seaquarium du Grau du roi,
- des sorties ludiques au parc des automates à Saint-Canat et au zoo de la Barben.



Un grand merci à toute l'équipe réunie autour de Marion : Nadine, Franck, Sonia, Amélie, Faustine, Julie, Mélissa, Marie, Camille, Anaïs et Nathan en formation BP JEPS (diplôme professionnel de l'animation).

Le thème de cet été proposait un beau voyage à la découverte de l'Europe, de son patrimoine et de sa culture et a permis aux enfants de « s'éclater » tout en s'enrichissant de la culture européenne.

## Une rentrée réussie dans de nouveaux locaux

69 enfants en maternelle et 145 élèves en élémentaire ont été accueillis pour cette nouvelle année scolaire le lundi 4 septembre.

Les élèves de l'école maternelle ont été répartis dans 3 classes :  
- petite section : 24 élèves avec Sophie JUAN, Emilie TROLET, Elisabeth VALLOT et Chantal ROUYER,

- moyenne section : 23 élèves avec Sabine MARCHANT, Karine SERVAIS et Chantal ROUYER,
- grande section : 22 élèves avec Laurence BERNARD, Monique JUILLARD et Chantal ROUYER.

Les élèves de l'école élémentaire ont été répartis dans 6 classes :

- CP : 25 élèves avec Samuelle BARTOLINI,
- CP-CE1 : 23 élèves avec Sophie GAUDIN et Emilie TROLET,
- CE1-CE2 : 23 élèves avec Véronique KIRKYACHARIAN et Emilie TROLET,
- CE2 – CM1 : 23 élèves avec Laurence THÉOULLE,
- CM1-CM2 : 23 élèves avec Frédéric MARCENAT,
- CM2 : 28 élèves avec Christophe BERNARD et Emilie TROLET.

Cette année marque également le retour à la semaine de 4 jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le centre de loisirs prend le relais le mercredi en proposant deux formules :

- la formule du matin de 9h à 13h (avec un départ échelonné jusqu'à 13h30), repas compris
  - la formule journée de 9h à 17h (départ échelonné jusqu'à 18h)
- Pour ces deux formules, un accueil échelonné de 8h à 9h est proposé.

Tous les matins et tous les soirs, le pôle EJE anime le CLAE (centre de loisirs associé aux écoles). Il est organisé de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

## Autre nouveauté

C'est désormais jusqu'à 14 ans que vos enfants sont accueillis au centre de loisirs de Bédoin (et non plus au club jeunes), dans une salle dédiée aux ados, à la journée pendant les vacances scolaires et le mercredi.

Le « club jeunes » va se transformer en une nouvelle entité : le point information jeunesse. Il devrait ouvrir au début de l'année 2018 et permettra d'accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire et/ou professionnelle, dans la recherche d'emploi, de jobs d'été, d'accompagnement à la santé, au logement et à la décohabitation parentale.

En attendant, Sébastien s'occupera de vos ados avec des activités adaptées aux 11-14 ans, telles qu'elles étaient proposées dans le cadre du « club jeunes ».



## Gratiféria

Une gratiféria a été organisée le 23 septembre au centre culturel de 14h à 17h sur le thème de la culture, des arts et de la musique. Cinquante personnes ont déposé ou récupéré gratuitement des objets en lien avec la thématique. C'était le quatrième moment convivial de rencontre non marchande autour du don et du partage.

Jane TREVILY



## France Bleu Vaucluse à Bédoin, deux fois cet été !

À deux reprises cet été, le village de Bédoin a été choisi par France Bleu Vaucluse pour sa matinale hebdomadaire « France Bleu Vaucluse se déplace en 2CV sur les marchés du Vaucluse ». En effet, vous êtes nombreux à avoir vu la 2CV dénommée « Bleuette », stationnée dans l'avenue Barral des Baux, mascotte de l'émission animée par Delphine SOULA. En parallèle des reportages et interviews effectués en direct auprès des commerçants et producteurs du marché pour le magazine radiophonique de cuisine « Les toqués », la journaliste a interrogé des personnalités largement impliquées dans la vie de Bédoin.

Ainsi le **lundi 17 juillet**, le maire, Luc REYNARD, a évoqué la saison estivale commencée, souhaité un bel été à tous et la bienvenue à nos hôtes de passage.

Puis ce fut le tour d'Yves FAVIER, président de la cave VMV et de l'AOC Ventoux, de parler des productions viticoles de notre terroir et de la diffusion de l'appellation « Ventoux » dans le monde entier.

Ensuite, Josette GERBAUD, dynamique présidente du « Club Le Ventoux », a présenté les prochains événements organisés pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge de Bédoin. Depuis plus de 6 ans, elle anime activement le club et propose un toujours beau programme d'animations diverses qui fédèrent les nombreux adhérents. Elle a également annoncé sa démission qui interviendra en janvier prochain après l'assemblée générale de l'association et fait appel aux bonnes volontés pour la remplacer.

Gérard DAMIAN intervenu pour évoquer avec la passion qui l'anime, l'histoire de Bédoin à travers les siècles et conter une ou deux anecdotes, a laissé le micro à Jean-Charles GAUDIN de l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage PACA, un amoureux et grand connaisseur de la nature qui a parlé du massif forestier de la commune, du limon jusque haut sous le sommet du Ventoux, de ses particularités floristique, faunistique et climatique.

Gérard DAMIAN intervenu pour évoquer avec la passion qui l'anime, l'histoire de Bédoin à travers les siècles et conter une ou deux anecdotes, a laissé le micro à Jean-Charles GAUDIN de l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage PACA, un amoureux et grand connaisseur de la nature qui a parlé du massif forestier de la commune, du limon jusque haut sous le sommet du Ventoux, de ses particularités floristique, faunistique et climatique.

## Manifestations sportives

Nous venons de vivre deux manifestations à la fin du mois de septembre :

- « Le souffle du Ventoux » organisé par l'association Ventoux Trail Club avec deux courses au programme : le kilomètre vertical, le 23 septembre, au départ de la combe Curnier et le kid trail, le 24 septembre, au départ des Florans
- « La montée historique du Mont Ventoux » avec des véhicules immatriculés avant 1985 avec deux temps forts : vérification des véhicules sur la place de la Vigneronne le 30 septembre et course automobile le 1<sup>er</sup> octobre.

Puis au mois d'octobre, ce seront :

- « La Haute-Route Ventoux » les 6, 7 et 8 octobre : course cycliste en 3 étapes avec une arrivée au sommet à chaque étape. La 3<sup>e</sup> étape sera un contre la montre au départ de Bédoin jusqu'au sommet. Le camp de base sera installé sur la place de la Vigneronne,
- « Le rallye de Sarriens » les 28 et 29 octobre : course automobile avec une épreuve spéciale sur la route de la Madeleine.

Vincent POUILLAUDE

Lou Passadou N° 88 - PAGE 17

Enfin Chantal DUCEP qui enseigne la gymnastique rythmique et sportive (GRS) et anime un cours de gym douce à la MJC, était interviewée dans le cadre de son bénévolat engagé au service des jeunes et des moins jeunes, de sa passion du sport et des rencontres humaines. Rappelons qu'elle avait été distinguée pour l'ensemble de sa carrière d'enseignante bénévole aux « Trophées du sport vauclusien 2016 ».

À noter aussi, une intervention du service communication pour parler des différents événements et nombreuses manifestations culturelles qui ont été proposés par la municipalité pour faire de l'été à Bédoin une période riche en émotions.

L'émission du **lundi 4 septembre** a accueilli de nouveaux témoignages de vie à Bédoin, à commencer par Sonia TRAZIC, du Domaine de la Massane, venue parler du métier de viticulteur qu'elle exerce avec son mari Laurent sur leurs terres, de leurs différentes productions et de leur vie à Bédoin. Parlant de terroir et de terre, la journaliste a fait la transition avec celle utilisée par Louis BRUEDER et son épouse Virginie, tous les deux potiers. Il a rappelé la tradition potière suivie par plusieurs générations de Bédoinais au savoir-faire largement réputé dans la région et au-delà.

À la fois artisans et artistes, ils travaillent à Bédoin depuis plus de 20 ans et ouvrent leur atelier boutique dans le joli quartier des Treilles. Restant les pieds sur terre, ce fut le tour de Jean-Jacques PAOLI, accompagnateur en montagne, qui connaît le territoire de la commune « comme sa poche » et propose à travers l'association « Le PASSE MONTAGNE » des randonnées pédestres et VTT, des balades en raquettes et fait de la prévention sportive. Suivez le guide !

Mireille CROISÉ, passionnée de broderie et d'échanges avec les « copines », trésorière de l'active association « Bédoin à petits points », a clôturé l'émission en faisant une présentation du club de broderie qui donnait vraiment envie de rejoindre les brodeuses de Bédoin !

On nous l'a promis : Bleuette reviendra bientôt avec d'autres interviews d'autres personnes qui parleront avec autant de plaisir et de conviction de Bédoin, leur lieu de vie, de travail et de loisirs.



La 2CV, Bleuette



Josette GERBAUD, présidente du « Club le Ventoux »



## Personnel mairie



### Bonne retraite

#### Marie-Paule et Jean-Marc !!!

De nombreux élus et agents municipaux étaient présents vendredi 15 septembre pour célébrer le départ à la retraite de Marie-Paule ALLEMAND, responsable du service urbanisme depuis 2007, et Jean-Marc BOFFELLI, agent de maîtrise au service technique depuis 2003.

S'ils ont achevé leur carrière à la mairie de Bédoin, ils comptaient respectivement 39 et 32

années d'ancienneté dans la fonction publique territoriale.

Au nom du Conseil municipal, Luc REYNARD, maire de Bédoin, entouré de Jean-Marc PETIT, adjoint au maire délégué au personnel et à l'urbanisme et Rafaële GESLAIN, DGS, a chaleureusement remercié ces deux agents pour leur investissement, leur disponibilité et leur sens du service public.

Marie-Paule ALLEMAND a été remplacée dans ses fonctions par Magali BLAISE et Jean-Marc BOFFELLI par Philippe DESCAMPS.



Cette cérémonie a été l'occasion de remettre la médaille d'honneur communale, échelon argent, à quatre agents municipaux : Myriam GRAVIER, adjointe administrative polyvalente, responsable de la régie EJE, à Philippe BLANC dit « Puce », adjoint technique détaché à la forêt, ainsi qu'aux deux jeunes retraités. Cette distinction est décernée par le Préfet de Vaucluse en récompense de leur dévouement au service de l'intérêt général et des collectivités.

Beaucoup d'émotion et de rire durant cette soirée, animée par Gilles JOUVAUD, responsable du service technique qui, s'il se montre intransigeant dans la conduite et la surveillance des chantiers, excelle dans l'art de divertir les convives et d'épingler ses collègues.



Depuis le 17 juillet, Natacha ALEXANDRE a pris ses fonctions d'assistante de direction auprès du responsable du service technique et du pôle administratif.

Chargée notamment du secrétariat de la commande publique et du suivi des marchés, ainsi que de la gestion des commandes et des contrats, forte d'une expérience dans les secteurs privé et public, titulaire d'un BTS d'assistante de gestion, son rôle sera d'accompagner les services opérationnels dans l'optimisation des moyens et le contrôle des prestations.

## Colis de Noël et repas des Aînés

### Colis de Noël

Le colis de Noël a pour objet de permettre aux personnes âgées d'améliorer leur quotidien au moment des fêtes de fin d'année. Il se compose d'un assortiment de produits locaux.

**Changement pour cette année :** pour bénéficier du colis de Noël, **une demande doit être adressée au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre** par toute personne éligible.

Trois conditions pour l'attribution du colis de Noël :

- avoir 80 ans en cours d'année (pour un couple, il suffit qu'une seule personne ait atteint l'âge requis),
- être domicilié à Bédoin depuis au moins 6 mois (résidence principale uniquement),
- présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous pouvez prendre un RDV avec le CCAS en mairie au 04 90 65 60 08 pour demander un accompagnement dans votre démarche d'inscription.

**Attention :** seules les personnes inscrites pourront bénéficier d'un colis qui sera distribué à domicile courant décembre.

### Repas des Aînés

**Autre changement :** les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent en bénéficier gratuitement, dans la limite des places disponibles, sous réserve d'une inscription entre le 2 janvier et le 28 février 2018 auprès du CCAS de Bédoin.

Ce repas est également ouvert aux personnes extérieures (accompagnants, personnes partageant le quotidien des aînés) sous réserve des places disponibles et à condition qu'elles paient leur repas.



## Marché paysan du samedi et marché provençal du lundi, une belle fréquentation !



Une 3<sup>e</sup> saison réussie pour le marché paysan qui a été présent à Bédoïn 26 samedis d'affilée, avec une moyenne de 22 producteurs à chaque fois.

Après un début en 2015 qui a rencontré un succès immédiat,

la fréquentation, grandissante en 2016, s'est encore accrue en 2017. Elle démontre l'intérêt et le plaisir des consommateurs à aller à la rencontre des « petits » producteurs locaux qui sont satisfaits des ventes de leurs productions.

Cette année encore, une belle offre de bons produits a fait la valeur de ce rendez-vous convivial et devenu incontournable. Rendez-vous est donné pour le samedi 7 avril 2018.

Quant au marché provençal du lundi, sa renommée est toujours aussi large. Nous avons effectivement noté une belle fréquentation dans le courant de cette année, principalement pendant la saison touristique qui se poursuit tant qu'il fait beau.

N'oublions pas la présence de France Bleu Vaucluse à 2 reprises cet été sur le marché pour en faire largement sa promotion.

Le marché du lundi, c'est tous les lundis, toute l'année !

Merci à tous !

Jean-Louis RIBAS

## Une bonne récolte culturelle en prévision à la bibliothèque municipale

Le premier semestre a été riche en événements. En effet, la bibliothèque vous a proposé un festival d'animations telles que l'heure du conte, des ateliers tablettes pour adultes et enfants, un spectacle dans le cadre de « Mots et merveilles », des ateliers créatifs pour les enfants, la rencontre avec l'auteur Frédéric Marais, un stand à la journée de la forêt, la participation à la grande manifestation nationale « Partir en livre » qui a touché un peu plus de 400 personnes et la 3<sup>e</sup> édition des « Contes sous les étoiles ».

Pour la rentrée, le programme est tout aussi foisonnant :

- **Le club de lecture « Lire à tout vent »** se réunira le mercredi 11 octobre, à partir de 17h30 jusqu'à 20h, salle du conte lu du centre culturel, dans une ambiance très conviviale. Pour tous ceux qui aiment partager leur passion des livres, réunion le deuxième mercredi de chaque mois, soit le 8 novembre et 13 décembre.
- **Les 14 et 15 octobre**, un **stage de formation à l'art du conte** est organisé par la bibliothèque. Il reste encore quelques places. Envie de rejoindre l'équipe de conteurs bénévoles ? Alors cette formation de deux jours est faite pour vous ! Renseignez-vous vite à la bibliothèque. Coût de la session : 30 €.
- **Une nouvelle rencontre très attendue** avec l'équipe des **Bonheurs de lecture** aura lieu vendredi 20 octobre à 20h30, salle du conte lu, pour une lecture mise en musique de « La Garden Party » de Katherine Mansfield. Entrée libre.
- **La saison de l'heure du conte**, manifestation gratuite, débutera le mercredi 25 octobre à 17 h pour le plaisir des plus petits (à partir de 4 ans). Salle du conte lu du centre culturel. Venez explorer l'imaginaire du monde entier tout près de chez vous ! Les dates suivantes seront les mercredis 22 novembre et 20 décembre.
- **Les ateliers numériques sur tablettes** reprennent également. **Pour les adultes**, ils sont programmés les mardis 17 octobre et 28 novembre, de 10 h à 12 h pour des séances d'initiation. **Pour les enfants**, rendez-vous le vendredi 27 octobre à 10h30 (pendant les vacances de la Toussaint).



Ces ateliers sont gratuits mais les places étant limitées, il est nécessaire de s'inscrire auprès des bibliothécaires. Les tablettes sont mises à disposition par la bibliothèque.

- **Un atelier créatif « Réalise ton hérisson ! »** pour enfants est programmé le vendredi 3 novembre de 10h30 à 12h30. Avec des vieux livres, du papier, une paire de ciseaux, un peu de colle, un brin d'imagination, tu réaliseras ta propre création ! Le matériel est fourni. À partir de 6 ans. Gratuit, sur inscription.

Comme à chaque automne, la bibliothèque met en avant les titres phares de la rentrée littéraire 2017. Venez donc les découvrir !

Enfin, pour les lecteurs de la bibliothèque, la grande nouveauté de cette rentrée est l'accès à l'ensemble des livres des 15 bibliothèques du territoire de la CoVe, soit près de 100 000 documents ! Tous ces ouvrages peuvent vous être réservés et livrés dans la bibliothèque proche de chez vous ! Pour cela, rapprochez-vous des bibliothécaires, Muriel et Angélique.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h - Mercredi 10 h/12 h - 15 h/18 h

Jeudi et vendredi 16 h/18 h - Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72. Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

## Les Restos du Cœur



### Les « Restos du Cœur » : quelles sont leurs missions ?

Les centres des « Restos du Cœur » du Vaucluse accueillent toute personne qui se présente à la recherche d'une aide alimentaire, d'une écoute et d'un soutien.

Les « Restos du Cœur » sont présents partout où ils le peuvent auprès des plus démunis(e)s quel que soit leur parcours. En s'adaptant constamment afin de répondre le mieux possible aux demandes des personnes qui poussent la porte de l'association, les « Restos du Cœur » réaffirment leurs principes et leurs valeurs : un accueil inconditionnel, la primauté du bénévolat, la confidentialité ainsi qu'une aide apportée sans jugement ni contrepartie.

Quelques chiffres dans notre département pour la dernière période d'hiver (du 21/11/2016 au 12/03/2017) :

18 centres d'activités dont un centre accueil bébés	Le centre de Mazan et le camion « Mobile » itinérant
870 bénévoles	44 bénévoles fixes et occasionnels
12 227 personnes accueillies	393 personnes accueillies à l'aide alimentaire
1 386 600 repas servis	28 777 repas complets et équilibrés distribués

Pour encadrer nos activités et apporter de l'aide, nous recherchons régulièrement des bénévoles. Les interventions peuvent se faire de façon régulière ou ponctuelle : collecte nationale de début mars, paquets cadeaux dans les magasins en fin d'année, etc.

Une large palette de possibilités permet à chacun de trouver une place en fonction de ses savoir-faire et du temps qu'il peut y consacrer :

- **aide alimentaire** : approvisionnements, tri, ramasses, collectes, distributions, chauffeurs poids lourds, etc. ;
- **insertion et accompagnement** : accueil, emploi, logement et hébergement d'urgence, conseil budgétaire, accès aux droits et à la justice, culture et loisirs, ateliers de français, de cuisine, etc. ;
- **pôle administratif** : secrétariat, inscriptions, trésorerie, formation, responsables des divers secteurs d'activité, etc.

Dans notre secteur de Bédoin, Mormoiron, Flassan, Caromb, Villes-sur-Auzon, Malemort-du-Comtat, St-Pierre-de-Vassols, etc., une permanence d'accueil se tient jusqu'à fin novembre au centre de Mazan le mercredi matin de 9 à 13h00 pour les personnes en grande précarité, déjà inscrites à l'aide alimentaire.

Parallèlement, le camion d'aide alimentaire itinérant dessert Bédoin, Mormoiron, Villes-sur-Auzon le mercredi matin et le plateau de Sault le jeudi matin.

Une permanence a lieu le mercredi après-midi de 14 à 16h00, également au centre de Mazan. Elle permet aux personnes qui le désirent d'avoir un premier contact : soit pour du bénévolat, soit pour une aide alimentaire et vestimentaire (sous conditions de ressources) ou pour tout autre besoin. N'hésitez pas à nous contacter pour prendre un rendez-vous !

Les inscriptions à la campagne d'hiver 2017/2018 se dérouleront pendant tout le mois de novembre au centre de Mazan et dans les communes qui acceptent de nous recevoir. À Bédoin, la mairie met à notre disposition le hall d'exposition du centre culturel H.Adam.

Un prochain affichage précisera nos jours et horaires de rencontre.

**Contact** : Yvonne NEUMANN, animatrice du centre de Mazan

Centre de Mazan - 106, rue de l'Allée - 84380 MAZAN - 04 90 40 96 88 - ad84.mazan@restosducoeur.org

Yvonne NEUMANN - 06 86 38 31 71 - yvonneneumann@orange.fr

## Note à l'attention des associations - Demande de subvention départementale

Un changement est intervenu dans la procédure de retrait des dossiers de demandes de **subventions départementales** pour l'année 2018. Ces dossiers sont actuellement en ligne et téléchargeables à partir de cette adresse :

<http://www.vaucluse.fr/fr/cadre-de-vie/les-associations/les-subventions-aux-associations/>

**Attention** : la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 décembre 2017, le cachet de la poste faisant foi.

Il est rappelé que les CCAS et les associations intervenant en matière d'insertion sont soumis au même dispositif.

Toute demande de subvention envoyée hors délai sera déclarée irrecevable. Cette irrecevabilité sera notifiée par écrit au demandeur.



## Bédoin Judo

Voici les activités proposées par Bédoin Judo pour l'année 2017/2018 :



### Le lundi -> Judo

Enfants, à partir de 5 ans : de 17h30 à 18h30  
 Enfants, pour les plus grands : de 18h30 à 19h30  
 Ados et adultes : de 19h30 à 21h00

### Le mercredi -> CrossFit

Adultes : de 19h30 à 21h00

Depuis la saison dernière Bédoin judo a mis en place cette nouvelle activité qui consiste en une séance de préparation physique de mise en forme basée sur un travail qui mêle du cardio training (exercice d'endurance propre au Fitness) et du CrossFit (force athlétique).

Contact : Patrice WALCH

06 22 48 15 04 - patrice.walch@gmail.com  
 www.bedoinjudo.com

## Bédoin à petits points

L'été s'est achevé et le club a repris ses activités au centre culturel chaque :

- mardi de 14 à 20h00,
- jeudi de 14 à 18h00.

Bienvenue à toute personne qui voudrait nous rejoindre !

Contact : Yvette FARAVEL

06 74 41 91 14 - faravelmichel@orange.fr



## Destination Mont Ventoux Comtat venaissin Pays de Sault



Vous propose une rando vélo « À la découverte du Comtat gourmand » - Samedi 28 octobre - 9h30 à 16h30



À vélo à assistance électrique (VAE), c'est une randonnée accompagnée de 50 km environ sur les petites routes du

Comtat venaissin, au départ de Villes-sur-Auzon, en passant par Mormoiron, Mazan, Caromb, le lac du Paty, le col de la Madeleine, Crillon et Bédoin.

Vitamines au « Domaine de Plein Pagnier » (Mazan), apéritif au « Domaine de Mas Caron » (Caromb) puis déjeuner au restaurant « Le 6 à Table » (Caromb).

Rendez-vous dès 9h chez TerraBike/TerraVentoux à Villes-sur-Auzon (route de Carpentras).

Tarif : 25 €/pers (repas compris hors location vélo). Supplément de 12 € pour la mise à disposition d'un VAE de TerraBike (à spécifier lors de l'inscription).

**Inscription recommandée avant le 24 octobre.**

Contact : Daisy FROGER-DROZ - 06 75 44 13 04  
 dfdint@free.fr - www.destination-ventoux.com

## Egobike club



L'Egobike club VTT 2018 vous informe à propos des adhésions annuelles (\*) :

Groupe aventure : 150 € (1 sortie par mois)

Loisirs aventure découverte : 80 € (initiation technique, balades)

École de VTT : 210 € (hebdomadaire, groupes de 8-11 ans et 12-16 ans)

Compétitions : au régional -> 80 € - au national -> 50 € (+ licences)

Sympathisants : 9 €

(\*) assurance RC club comprise



Contact : Olivier BRUNAUD

06 98 24 07 07 - egobikeclub@gmail.com

## En forme à Bédoin

L'association « En forme à Bédoin, un sport pour tous » a repris ses activités le 4 septembre dans une ambiance joyeuse et conviviale avec des activités sportives adaptées à chacun d'entre vous.



Cette année nous proposons un nouveau cours « GYM SENIORS EN FORME » animé par Sébastien. Ce cours est adapté aux seniors en recherche de l'équilibre du corps, de bien-être et d'une harmonie générale, ceci par des exercices basés sur des mouvements lents. Il n'est pas trop tard pour venir essayer un cours. Bien entendu vous retrouverez toutes nos activités de l'année précédente : GYM TONIQUE, STRETCHING, QI GONG, TAI CHI CHUAN, PILATES, FITBALL, RENFORCEMENT MUSCULAIRE, DANSE ÉCOSSAISE.

Rappel : tous nos cours sont encadrés par des animatrices et animateurs diplômés.

Vous avez pu nous retrouver lors de la journée de la « Fête de l'automne et des associations » le 8 septembre dernier et nous serons présents à la soirée d'accueil des nouveaux résidents le 17 novembre prochain.

Au cours de notre assemblée générale du 9 juin dernier, nous avons accueilli, parmi les membres du comité directeur, Patricia PENNEL qui sera en charge de la trésorerie, suite à la démission d'Oliver LAKE que nous tenons à remercier pour son dévouement au sein de l'association.

Retrouvez notre programme de la saison 2017/2018 sur notre site internet et sur Facebook.

**Contact :** 06 12 75 40 66 – [secretariat@enformeabedoin.com](mailto:secretariat@enformeabedoin.com)  
[www.enformeabedoin.com](http://www.enformeabedoin.com) - Fb : enformeabedoin

## Les Flous du Ventoux

Découvrez l'activité 2016/2017 des Flous dans leur **nouvelle exposition photos** « REFLETS DE FLOUS ».



Rendez-vous au centre culturel du vendredi 3 au jeudi 9 novembre.  
**Une autre date à retenir :** celle du dimanche 15 avril 2018 qui sera la journée de leur 4<sup>e</sup> MARATHON PHOTO.  
 De nombreux prix seront décernés à l'occasion de cette grande manifestation bédoine.

**Contact :** Christian GIRODET  
 06 71 05 22 34 – [lesflousduventoux@gmail.com](mailto:lesflousduventoux@gmail.com)  
<https://lesflousduventoux.wordpress.com/>

## Scrabble du Ventoux

Vous aimez jouer avec les mots ?  
 Venez découvrir de façon ludique le riche vocabulaire de la francophonie dans une ambiance conviviale.  
 Nous jouons en formule « DUPLICATE » : pour éliminer le hasard, tous les joueurs ont les mêmes lettres à chaque tour de jeu.  
 Nous vous accueillerons à deux séances d'essai sans engagement de votre part, avec prêt de matériel si besoin.  
 Tous les mercredis à 14h dans la salle du conte lu Centre culturel – 1<sup>er</sup> étage - Initiation aux techniques du jeu.

**Contact :** Guy DURAND  
 06 18 89 18 31 – [superdurand84@laposte.net](mailto:superdurand84@laposte.net)



## Taxi-Pantaï

« PANTAÏ EN CÒR »

Atelier de polyphonies occitanes et méditerranéennes  
 Depuis novembre 2013, l'association Taxi-Pantaï propose un atelier de chant polyphonique. Cet atelier explore le répertoire occitan traditionnel et contemporain avec quelques incursions dans les traditions plus largement méditerranéennes.

De septembre 2015 à juin 2016, les rendez-vous de « Pantaï en Còr » ont eu lieu ponctuellement dans le but de se préparer à des sorties chantées. « Pantaï en Còr » s'est produit 6 fois durant cette période. Cette année encore, Marie-Madeleine MARTINET vous proposera un atelier convivial autour de nouveaux chants en s'appuyant sur les techniques vocales, l'exploration du corps instrument et les percussions corporelles.  
 Rendez-vous les lundis de 19h à 21h au centre culturel H. Adam de Bédoin

Ouvert à tous, chanteuses et chanteurs confirmés, amateurs ou de salle de bains. Harmoniques assurées.

**6<sup>e</sup> bal « Lou folk » - Samedi 16 décembre**

Un moment de fête à partager en famille. Buvette et petite restauration sur place.

19h : initiation aux danses collectives

20h : baléti avec des danses de groupes, de couples et des danses que chaque pied voudra bien inventer.

**Contact :** Marie-Madeleine MARTINET  
 04 90 63 12 71 – 07 82 03 55 66 – [taxipantai@gmail.com](mailto:taxipantai@gmail.com)

## Ventoux country



Vous avez envie de bouger, d'entretenir et développer votre mobilité, votre mémoire, votre équilibre, votre sens de l'orientation ? Alors n'hésitez pas et venez découvrir l'association VENTOUX COUNTRY et ses cours de modern line dance & country line dance.

Les danses très variées, ne nécessitant pas de partenaire, en ligne, en "contra" face à face, en cercle, offrent le plaisir de danser dans une ambiance simple et décontractée. Musiques latines, pop, irlandaises, rock n'roll, funk, jazz, country, variétés vous accompagneront.



Les cours ont lieu tous les jeudis soir au centre culturel H. Adam, à l'auditorium :

- cours débutants : 18h30 - 19h15,
- cours novices : 19h20 - 20h30,
- cours inter : 20h30 - 21h30.

Cotisations : 70 € + 19 € de licence FFCLD.

**Contact :** Françoise BERNARD  
 06 82 70 16 61 - [ventouxcountry@gmail.com](mailto:ventouxcountry@gmail.com)  
<https://ventouxcountry.jimdo.com/>



## Maison des jeunes et de la culture (MJC)



### Notre programme 2017-2018

Disponible au secrétariat (2<sup>e</sup> étage du centre culturel H. Adam), à la mairie, à l'office de tourisme, à l'espace « jeunes » municipal, vous pouvez aussi le télécharger depuis notre site internet (voir ci-dessous).

### Une nouveauté cette année : l'atelier bricolage.

Vous pouvez toujours vous renseigner et vous inscrire aux différentes activités de la MJC auprès de notre secrétaire, Véronique, les mardi (17h-19h), mercredi (16h-18h), jeudi (17h-19h) et vendredi (9h-12h).

Erratum concernant le programme 2017/2018 :

- Pilates débutants et intermédiaires : le mardi de 18h30 à 19h30, salle de danse du centre culturel,
- Yoga : le vendredi de 19h15 à 20h30, salle de danse du centre culturel,
- CEnologie débutants avec les confirmés : un mardi sur 2 de 10h à 12h.

### Cinéval - Vendredi 13 octobre :

Bigfoot à 18h30

Ôtez-moi d'un doute à 20h30



### La Cerise Numérique (ex ERIC)

Dans le cadre du mois de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), la MJC et l'association Linux Ventoux organisent la 4<sup>e</sup> édition de la « Faites de la Récup' » le samedi 25 novembre 2017 à l'espace « jeunes » municipal. Cette manifestation sera l'occasion pour vous de nous apporter votre ancien matériel informatique.

Le programme détaillé sera à votre disposition prochainement !  
Entrée libre et gratuite. Venez nombreux !!!

### Contact : MJC

04 90 65 95 66 - [secretariat@mjcbedoin.org](mailto:secretariat@mjcbedoin.org)

[www.mjcbedoin.org](http://www.mjcbedoin.org) - <https://www.facebook.com/mjc.bedoin/>

## Centre équestre « La Louvière »

Toute l'équipe du centre équestre La Louvière serait heureuse de vous accueillir dans son club pour un moment convivial à cheval ou à poney. Nous proposons de très nombreuses activités équestres pour toute la famille.

Nous sommes également très fiers d'annoncer la médaille de bronze de notre jeune cavalière, Diane BLANC, qui termine à la troisième place du championnat de France d'Equifeel. Nous prévoyons cette année encore de préparer une équipe de cavaliers pour les championnats de France dans plusieurs disciplines équestres et espérons avoir de nouveau la satisfaction d'enregistrer de bons résultats.

**Contact :** Morgane CAPOULADE

06 22 74 16 12 - [cavaliers.louviere@gmail.com](mailto:cavaliers.louviere@gmail.com)

[www.cavaliersdelalouviere.com](http://www.cavaliersdelalouviere.com)

## Musique Opéra Bédoin (MOB)

L'association « MUSIQUE OPERA BEDOIN » organisait son concert de rentrée à la Grange Piquet ce jeudi 28 septembre avec Cordelia WILLIAMS, merveilleuse pianiste anglaise qui avait déjà charmé les oreilles des Bédoinais en 2014.

L'artiste internationalement connue joue en récitals ou en concerts avec orchestres dans le monde entier où elle est considérée comme la meilleure interprète de Robert SCHUMANN. Pour notre plus grand plaisir, elle a joué des œuvres de Jean-Sébastien BACH, Sergueï RACHMANINOV et Robert SCHUMANN.

Le public venu en nombre a apprécié la sensibilité du jeu de l'artiste et en même temps sa simplicité lorsqu'il s'est agi de partager le verre de l'amitié à la fin du concert.

L'association MOB vous invite à rejoindre ses adhérents et vous informe que son prochain rendez-vous se tiendra le dimanche 26 novembre à 18h au centre culturel transformé en opéra pour l'occasion.



Nous vous proposons deux œuvres délicieuses et pétillantes en un acte : « UNE ÉDUCATION MANQUÉE » d'Emmanuel CHABRIER et « LE DIRECTEUR DE THÉÂTRE », un pastiche de MOZART. Deux chanteurs confirmés de notre région, Lydia MAYO et Thierry CAMACHO seront rejoints par la jeune soprano Julie ROSET, lauréate du concours « JEUNES INTERPRÈTES 2016 » à l'opéra d'Avignon. La mise en scène sera signée Veronica GRANGE, directrice artistique de l'association et l'accompagnement au piano par Éric BRETON, compositeur, pianiste et chef d'orchestre, également très connu dans la région. Amateurs d'art lyrique venez nombreux !

**Dimanche 26 novembre, 18h au centre culturel.**

**Renseignements, adhésions, réservations :**  
[le.mob84@gmail.com](mailto:le.mob84@gmail.com)



# Etat Civil

## BIENVENUE :

PORTE Mia ..... née le 07.07.2017  
 DEBLOCK Elia ..... née le 21.07.2017  
 ALLEGRE Louka ..... né le 03.08.2017  
 SAUVAGE Louis ..... né le 13.08.2017  
 SAUVAGE Suzanne ..... née le 13.08.2017

## FÉLICITATIONS :

Augustin JEVARDAT DE FOMBELLE  
 et Alix MEUNIER ..... le 07.07.2017  
 Nicolas RUCHAUD et Laura HURTER ..... le 29.07.2017  
 Renaud CHAPOT et Laetitia CALE ..... le 16.09.2017  
 Jonathan MOREAU et Céline POUILLAUDE ..... le 30.09.2017

## CONDOLÉANCES :

PARIS Alain (73 ans) ..... le 26.06.2017  
 MEYER Jean (91 ans) ..... le 02.07.2017  
 CHABALIER Edmond (80 ans) ..... le 07.07.2017  
 PLANQUETTE Josiane ép. BITTEBIERE (77 ans) ..... le 17.07.2017  
 VIVANCOS MARTINEZ Serge (60 ans) ..... le 01.08.2017  
 MALLET Jeannine ép. MASSE (72 ans) ..... le 10.08.2017  
 ICARD Adrienne div. JEAN (84 ans) ..... le 13.08.2017  
 BONNET Bénédicte (89 ans) ..... le 23.08.2017  
 VAN TITS Hermanus (54 ans) ..... le 02.09.2017

## Bédoïn Mont-Ventoux, le concours photo

Vous aimez Bédoïn et son territoire communal, ses hameaux, ses paysages, ses particularités, ses scènes animées ?



Vous aimez prendre des photos ? Alors, participez au concours photo organisé par la municipalité pour la 3<sup>e</sup> année consécutive !

### Quelques conditions de participation :

Le concours est gratuit et ouvert à tout photographe amateur. Vos clichés doivent être récents et originaux. Ils mettent en valeur, de façon originale et artistique, Bédoïn, son environnement, ses scènes de vie, etc.

Vous pouvez présenter une à deux photos en orientation « portrait » et une photo en orientation « paysage » tirées sur du papier photo au format A4, à remettre sous enveloppe fermée à l'attention du service communication.

Ces photos pourront illustrer le Passadou, l'agenda municipal, le site internet de la ville ou tout autre support de communication émanant de la municipalité.

### Exposition des photos proposées

En fin d'année, une exposition consacrée à vos photos sera inaugurée par un vernissage au cours duquel les auteurs des photos primées recevront un prix amical.

**N'attendez plus pour nous adresser vos photos car la date limite du lundi 31 octobre est bientôt là !**

Règlement et dossier d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque, à l'office du tourisme ou téléchargeable sur [www.bedoin-mont-ventoux.fr](http://www.bedoin-mont-ventoux.fr)

# Calendrier des gardes des médecins

Docteurs BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et CAUT à Mazan, HANSBERGER, GUBERT et CASEGAS à Bédoïn, LUNADIER à Mormoiron, NADRA à Villes-sur-Auzon, COSTE à Malemort

## Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

7-8 octobre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
14-15 octobre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
21-22 octobre	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
28-29 octobre	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
1er novembre	Dr Lucie HANSBERGER	04.90.65.92.12
4-5 novembre	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
11-12 novembre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
18-19 novembre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
25-26 novembre	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
2-3 décembre	Dr Lucie HANSBERGER	04.90.65.92.12
9-10 décembre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
16-17 décembre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
23-24-25 décembre	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
30-31 décembre	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78

## SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237



Flashez sur Bédoïn

## Anne retourne à l'école

### Horizontalement :

- Il en a fait du chemin depuis les classes enfantines !
- Le pion surveille sa salle.
- Entrée en terminale. Lettre d'Eschyle.
- Pronom. A ne pousser qu'à la récré. Langue des troubadours.
- Admonestait l'indiscipliné.
- Pas bien loin. Arrivée parmi nous. A condition.
- Collège d'Enseignement Technique. Pour les sciences de la Terre.
- Activité pour les tout-petits.
- Ils n'écrivent pas forcément des essais.

### Verticalement :

- Griffonnée peut-être au creux de la main.
- Le mauvais est traité de cancre.
- Réseau de banlieue. Sur les tables à dessin.
- Coordonne. Le préfixe ou l'injure ? Début de vacances.
- Victor Hugo y attendit des jours meilleurs.
- Hoc le suit pour bien coller. Berg ou cream, c'est froid. Fin de partie.
- Sur les greens. N'a rien à voir avec l'élève collé.
- L'enfant y passe pour mesurer sa croissance.
- Font-elles les délices des jeunes matheux ?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2		■						■	
3				■		■			
4			■				■		
5									
6			■				■		
7				■		■			
8		■						■	
9									

Voir solution page 13